

Arrêté du 28 novembre 2016

indiquant le résultat de l'élection du 27 novembre 2016
des **préfets** des districts de la Singine, de la Broye
et de la Veveyse (second tour de scrutin)

—

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg

- > Vu la loi du 6 avril 2001 sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et son règlement du 10 juillet 2001 (REDP);
- > Vu l'arrêté du 8 novembre 2016 indiquant le résultat de l'élection du 6 novembre 2016 des préfets des sept districts du canton et convoquant le corps électoral des districts de la Singine, de la Broye et de la Veveyse pour le dimanche 27 novembre 2016 en vue du second tour de scrutin;
- > Vu le procès-verbal du 27 novembre 2016 relatif à l'élection des préfets des districts de la Singine, de la Broye et de la Veveyse;
- > Sur la proposition de la Chancellerie d'Etat,

Arrête:

Art. 1

Le résultat de l'élection du 27 novembre 2016 des préfets des districts de la Singine, de la Broye et de la Veveyse est le suivant:

District de la Singine

Electeurs et électrices inscrits	32 491
dont Suisses et Suissesses de l'étranger	(655)
Bulletins électoraux rentrés	12 422
./ . bulletins électoraux en blanc	201
./ . bulletins électoraux nuls	72
Bulletins électoraux valables	12 149

Les personnes figurant sur les listes déposées à la Préfecture de la Singine et pouvant participer au second tour de scrutin ont obtenu le nombre de suffrages que voici:

Raemy Manfred, Wünnewil	6270 suffrages
Studer Albert, St. Ursen	5879 suffrages

En conséquence, **M. Manfred Raemy**, à Wünnewil, est élu.

District de la Broye

Electeurs et électrices inscrits	20573
dont Suisses et Suissesses de l'étranger	(412)
Bulletins électoraux rentrés	8947
./ . bulletins électoraux en blanc	99
./ . bulletins électoraux nuls	49
Bulletins électoraux valables	8799

Les personnes figurant sur les listes déposées à la Préfecture de la Broye et pouvant participer au second tour de scrutin ont obtenu le nombre de suffrages que voici:

Kilchoer Nicolas, Châtillon	5428 suffrages
Guerry-Berchier Micheline, Saint-Aubin	3371 suffrages

En conséquence, **M. Nicolas Kilchoer**, à Châtillon, est élu.

District de la Veveyse

Electeurs et électrices inscrits	11502
dont Suisses et Suissesses de l'étranger	(358)
Bulletins électoraux rentrés	5056
./ . bulletins électoraux en blanc	115
./ . bulletins électoraux nuls	104
Bulletins électoraux valables	4837

Les personnes figurant sur les listes déposées à la Préfecture de la Veveyse et pouvant participer au second tour de scrutin ont obtenu le nombre de suffrages que voici:

Genoud François, Granges (Veveyse)	3 335 suffrages
Berthoud Eric, Châtel-Saint-Denis	1 502 suffrages

En conséquence, **M. François Genoud**, à Granges (Veveyse), est élu.

Art. 2

Les recours contre la validité du second tour de scrutin sont adressés au Tribunal cantonal, dans les **dix jours** dès la publication du résultat dans la Feuille officielle, soit jusqu'au **lundi 12 décembre 2016**.

Art. 3

Cet arrêté est publié dans la Feuille officielle.

La Présidente: **M. Garnier**

La Chancelière: **D. Gagnaux-Morel**